



BALADE HISTORIQUE au road book « Dans les roues de Philippe BUGALSKI »

REGLEMENT PARTICULIER

**Le 19 Septembre 2021
à partir du château de Busset 03270**

Le parcours total sera de 200 km environ (en 2 boucles)

PROGRAMME

- Ouverture des engagements : **le 25 Juillet 2021**
- Clôture des engagements : **le samedi 4 Septembre 2021**
- Les vérifications administratives se dérouleront **le Dimanche 19 Septembre 2021 sur la Place du Château de Busset de 7h45 à 9h15.**
- Les vérifications techniques se dérouleront **le Dimanche 19 Septembre 2021 de 7h45 à 9h15** dans le Parc réservé aux participants).
- Le départ de la 1^{ère} voiture sera donné **le Dimanche 19 Septembre 2021 à partir de 9h15 devant le château de Busset.**
- Clôture de la journée **Dimanche 19 Septembre 2021 vers 18h30** dans la cour du château de Busset

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138



PROGRAMME de la Balade Historique au road book

Dimanche 19 Septembre 2021 :

Départ de la 1^{ère} boucle d'environ 115 kms

Place du Château de Busset.

Arrivée de la boucle du matin

Place du Château de Busset.

Pause repas

Dimanche après midi : 19 Septembre 2021

Départ de la 2^{ème} boucle d'environ 85 kms

Arrivée Place du Château de Busset.

ARTICLE 1 : CODE DE LA ROUTE

-La balade historique n'est pas une manifestation sportive. Les participants doivent respecter le Code de la route.

-Les participants devront être particulièrement vigilants lors de la traversée d'agglomérations ou de zones habitées.

-Le carnet d'itinéraire indiquera les zones étroites et dangereuses, ainsi que les agglomérations en indiquant, le cas échéant, la vitesse réglementaire.

-L'organisation sanctionnera les comportements abusifs, ceci pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la balade historique.

-Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les équipages verbalisés.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE LA BALADE HISTORIQUE

Le parcours de la balade historique qui doit être obligatoirement suivi, est gardé secret jusqu'au moment du départ. Il sera décrit sur un carnet d'itinéraire (road book) fléché /métré.

Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse, sans aucune notion de temps et de classement. Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route et aux arrêtés Municipaux des agglomérations traversées.

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138



ARTICLE 2.1 : DEROULEMENT DE LA BALADE HISTORIQUE

Chaque participant disposera d'un numéro de téléphone, lui permettant de joindre à tout moment de la balade, la permanence du PC de l'organisation.

Contacts tél:

Jules PINHEIRO 06-69-59-51-94 / Jean-François MYT 06 88 01 60 10

Tout participant ayant quitté le parcours devra le signaler à l'Organisation pour éviter des recherches inutiles.

Les participants sont responsables de leur approvisionnement en essence, huile et eau. Des points de ravitaillement en carburants seront mentionnés sur le carnet d'itinéraire.

En cas d'obstacle imprévu sur l'itinéraire, un détournement sera mis en place par tout moyen approprié à discrétion de l'Organisation (fléchage) pour ramener les participants sur la bonne route.

ARTICLE 2.2 : ORDRE DES DEPARTS

*L'ordre des départs des 2 boucles sera donné dans l'ordre des numéros.
Le plus petit numéro partira en tête.*

ARTICLE 2.3 : CARNET D'ITINERAIRE

*Chaque équipage recevra après le contrôle administratif du matin
Le carnet d'itinéraire (road book).*

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT – INSCRIPTION

Toute personne qui désire participer à la Balade Historique doit adresser une demande d'engagement dûment remplie avec les droits d'engagement joints.

***au secrétariat de la balade svp avant le Samedi 3 septembre 2021.**

*« Les amis de Philippe Bugalski »
chez Christian Bonvarlet
6,rue des Merciers
03270 BUSSET*

NB - Pour être valable, la demande d'engagement doit obligatoirement être accompagnée du montant des droits correspondant aux frais d'inscription et de la dernière page 6 du règlement dûment remplie.

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138



ARTICLE 3.1 : DROITS D'ENGAGEMENT S

Les droits d'engagement comprennent :

Pour un équipage de deux personnes et leur véhicule

- L'Organisation générale de l'épreuve*
- L'Encadrement logistique*
- L'Obtention des autorisations locales et des 2 départements Traversés (Allier et Puy de Dôme)*
- Les 2 Repas prévus à l'issue de la 1^{ère} boucle*
- Le Gardiennage du parc en cas de stationnement de nuit (samedi soir uniquement)*
- Le Numéro à apposer obligatoirement à l'angle droit du pare- brise*
- Le Carnet d'itinéraire (Road book).*

Conditions de règlement

- Par chèque en Euros*

ARTICLE 4 : CONTROLES ADMINISTRATIFS

Les vérifications administratives se dérouleront

Le 19 Septembre 2021 à partir de 7h45 à 9h15

Place du Château à Busset 03270

- Carte grise du véhicule avec contrôle technique à jour d'années.*
- Carte verte d'assurances du véhicule concerné*
- Permis de conduire du conducteur déclaré*

**Papiers originaux seulement acceptés.*

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138



ARTICLE 4.1 : CONTROLES TECHNIQUES **(avant départ de la 1^{ère} boucle) de 7h45 à 9h15**

- Vignette du contrôle technique à jour de la date
- Pneus en bon état
- Fonctionnement éclairage, clignotants et essuie-glace

Sécurité obligatoire

- Triangle sécurité
- 2 gilets fluorescents

ARTICLE 5 : NUMERO - PUBLICITE

- Numéro sur fond blanc (obligatoire)
(*A apposer obligatoirement à l'angle supérieur droit du pare brise)

La publicité est libre à condition qu'elle ne soit pas :

- Injurieuse
 - Politique ou religieuse
- Contraire aux dispositions légales en vigueur

ARTICLE 6 : ASSURANCES

Conforme à la réglementation pour les conséquences pécuniaires
De la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux participants du fait des dommages corporels ou matériel causés aux spectateurs, aux tiers, aux bénévoles. **Le participant par son engagement de respecter le code de la route, reste seul responsable des dégâts matériels pouvant survenir à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'Organisation.**

ARTICLE 7 : CONTROLES DE VITESSE

Des contrôles de vitesse pourront être mis en place les autorités publiques tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations et aux endroits réputés dangereux mentionnés dans le carnet d'itinéraire de la Balade Historique.

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138



ARTICLE 8 : APPLICATION DU REGLEMENT ET REGLES DE BONNE CONDUITE

De par son engagement à la Balade Historique, chaque participant accepte les termes du présent règlement et décharge l'association organisatrice ainsi que ses membres de toute responsabilité à son égard et à celui de ses biens.

Du fait de son engagement, chaque participant est considéré comme adhérent au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions de l'organisation. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'organisation et seront sans appel.

AUCUNE RECLAMATION NE SERA ADMISE EN RAISON DU CARACTERE AMICALE DE LA BALADE HISTORIQUE

L'Organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la Balade historique ainsi que l'annuler en partie ou en totalité si les circonstances l'exigent.

COMPORTEMENT

Tout participant sur le point d'être doublé, doit largement laisser le passage dès que le profil de la route le permet. Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la balade historique.

Aucune impolitesse ne sera tolérée vis-à-vis des membres de l'Organisation, officiels, contrôleurs et autres participants. Tout participant bloquant intentionnellement le passage aux autres participants sera exclu.

ASSISTANCE DE L'ORGANISATION

Un service d'assistance composé d'un professionnel avec une dépanneuse à plateau interviendra en cas de besoin majeur.

Cette prestation sera facturée par le dépanneur ou pris en charge par un contrat d'assistance de la voiture du participant.

Lu et approuvé

Nom du Participant

Signature

« Les amis de Philippe BUGALSKI » 154 avenue des Graviers 03200 ABREST

☎ 06 42 04 51 46

Contact : bugalski.fabienne1712@gmail.com et/ ou chris.bonvarlet@orange.fr

Association loi de 1901 N° W033004138